

22 juin 2016

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 17 janvier 2012 de M<sup>mes</sup> Marie Chappuis, Alexandra Rys, Sandra Golay, MM. Michel Chevrolet, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion et Robert Pattaroni: «Pour se promener en voyant ses pieds (éclairage et sécurité en ville de Genève)».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'identifier – par exemple en collaboration avec les agents de la police municipale ou la gendarmerie – les lieux qui mériteraient une amélioration de l'éclairage public et de faire un premier bilan, à l'intention du Conseil municipal, du plan lumière de la Ville de Genève;
- d'améliorer l'éclairage public dans les lieux mis en évidence par l'inventaire effectué par les services.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Les services municipaux ont bien compris l'intérêt du Conseil municipal pour l'éclairage et la sécurité. A ce jour, dans plus des trois quarts des lieux mis en évidence par l'inventaire, l'éclairage public a été amélioré. Le quart restant sera traité d'ici à fin 2017.

S'agissant du plan lumière, un état des lieux sera réalisé à l'occasion du bilan de mi-parcours du PDcom, auquel est intégré le plan lumière, selon le même protocole. A la suite, en relation avec ce processus, une révision pourra en découler.

Quant aux autres sites susceptibles d'être améliorés en termes d'éclairage public, après vérification auprès des services compétents, aucun autre besoin d'amélioration n'a été relevé pour le proche avenir.

Cela étant, le Conseil administratif reste attentif à la qualité d'éclairage qui permet aux usagers de déambuler agréablement la nuit, en ressentant un sentiment de confort et de sécurité.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le vice-président:  
*Rémy Pagani*